

# RAPPORT DE JURY

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES**

**ÉPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE**

**SESSION EXCEPTIONNELLE 2025**

**RAPPORT EXTERNE**

## L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE ET LES ATTENDUS

L'épreuve se conforme aux textes de références suivants :

Décret n° 2022-1687 du 27 décembre 2022 fixant des modalités exceptionnelles de recrutement de professeurs des écoles et de maîtres de l'enseignement privé sous contrat pour les années 2023 à 2026

Arrêté du 13 janvier 2023 relatif aux modalités d'organisation des concours institués par le décret n° 2022-1687 du 27 décembre 2022

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE

L'épreuve, composée de trois parties (français, mathématiques et un autre domaine des programmes) vise à apprécier les aptitudes pédagogiques et didactiques du candidat et prend la forme de mises en situation professionnelle. Elle prend appui sur des documents de nature variée (supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...) qui portent sur tout ou partie des disciplines enseignées à l'école primaire. Le candidat est invité à répondre à des questions touchant à des activités d'ordre pédagogique et didactique en lien avec ces documents : correction de productions d'élèves, proposition de corrigé, analyse d'erreurs-types et formulation des hypothèses sur leurs origines, élaboration d'une séance pédagogique de nature à permettre aux élèves d'appréhender et dépasser les difficultés observées, etc.

**Durée de l'épreuve : trois heures**  
**Coefficient 2**

## REMARQUES GÉNÉRALES

Lors de la présentation d'une situation d'enseignement, il est nécessaire de :

- Concevoir la séance dans le cadre plus large de la séquence ;
- Définir un objectif précis.
- Structurer les différentes phases de la séance. Préciser les modalités de mise en œuvre.
- Prendre en compte la place respective de l'élève et de l'enseignant au bénéfice de la mise en activité effective des élèves ;
- Envisager la différenciation pédagogique, les remédiations en anticipant les difficultés des élèves ;
- Préciser l'activité des élèves mais également celle de l'enseignant pour chacune des phases ;
- Faire la différence entre les outils des enseignants et ceux des élèves.

## PARTIE I – FRANÇAIS

Parmi les erreurs fréquemment recensées dans les copies des candidats :

- Concernant l'analyse de la production, le genre littéraire n'est que rarement identifié.
- Les éléments avancés pouvant faire obstacle à la compréhension des élèves sont souvent liés au lexique, rarement à la syntaxe et à l'implicite du récit.
- Les candidats n'ont pas su analyser les propositions pour mettre en avant les réussites et les erreurs des élèves.
- L'objectif de la séance d'enseignement de la compréhension n'est pas précis. La séance proposée ne répond pas toujours à l'objectif. Toutes les phases ne sont pas explicitées et manquent parfois de cohérence entre elles. La démarche proposée



- n'est pas progressive (lecture par dévoilement progressif du texte) ni structurée.
- Peu de candidats proposent une synthèse et un prolongement.

Il est donc conseillé aux candidats de :

- Prendre le temps de lecture nécessaire à la compréhension des attendus.
- Connaître les différents genres littéraires et leurs caractéristiques.
- Analyser un texte pour anticiper ce qui fera obstacle à la compréhension de l'élève pour mieux l'accompagner.
- Appréhender la construction des outils professionnels (progression, fiche de préparation de séance...) ou encore le vocabulaire spécifique lié à la pédagogie (objectifs, compétences, ...)
- Savoir construire une fiche de préparation : définir un objectif, des compétences travaillées par les élèves, une démarche, préciser des étapes progressives, structurées et cohérentes entre elles, des modalités de mise en œuvre, les éléments de différenciation, de remédiation et de prolongement.

## **PARTIE II – MATHÉMATIQUES**

L'attention des candidats est portée sur :

- Une lecture plus fine de la consigne permettra d'analyser avant de répondre de façon précise et réfléchie à la question posée et cibler les notions didactiques mises en jeu
- La qualité de la rédaction et de la formulation des réponses qui parfois ne respectent pas la rigueur et la qualité rédactionnelle attendue.
- Un manque de maîtrise des notions d'aires, des formules d'aire d'un triangle équilatéral, des décimaux. Plus généralement les attendus des programmes au cycle 3 ne semblent pas assez maîtrisés.
- Le vocabulaire mathématique reste parfois imprécis.

Il est nécessaire que les candidats puissent prendre appui sur les conseils suivants :

- Connaître les formules d'aires.
- Donner du sens aux mathématiques en s'appuyant sur les principes de la numération.
- S'entraîner à analyser des productions d'élèves pour repérer les erreurs récurrentes.
- Anticiper les différentes procédures des élèves.
- Maîtriser les contenus des apprentissages et repérer les situations didactiques associées à ces contenus.
- Revoir le programme de la classe de 3<sup>ème</sup> à l'aide des manuels de mathématiques (manuels du collège).
- Connaître les préconisations institutionnelles contenues dans les programmes officiels en portant un regard réflexif et dans les guides d'accompagnement.

## **PARTIE III – HISTOIRE DES ARTS**

L'attention des candidats est portée sur les points de vigilance suivants :

- La lecture des questions doit faire l'objet d'une attention renforcée. Il convient d'analyser la consigne avant tout afin d'y répondre de manière précise, réfléchie et de repérer clairement les aspects pédagogiques et didactiques de la problématique posée.
- Les propositions de séquence doivent être davantage explicitées ; détaillant : les différentes phases, le lien entre les séances, le rôle de l'enseignant, la place de



l'évaluation.

- Les obstacles didactiques rencontrés par les élèves ne sont pas clairement appréhendés par les candidats. Une réflexion plus approfondie est attendue pour identifier les variables en jeu.
- La place centrale du langage et tout particulièrement l'importance de l'apprentissage du lexique et de sa mobilisation dans le domaine de l'Histoire des arts n'est pas suffisamment perçue ou exploitée dans les propositions des candidats.
- Les situations pédagogiques décrites doivent mettre en évidence la place des compétences langagières dans le scénario pédagogique, notamment en termes d'acquisition du lexique.

Les connaissances suivantes liées aux attendus du programme en Histoire des arts doivent être maîtrisées voire actualisées :

- Savoir analyser une œuvre : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles. Un entraînement régulier permettra de mieux appréhender la variété des propositions pédagogiques.
- Connaître quelques outils mobilisables dans les classes et permettant d'envisager leur mise en œuvre.
- Connaître les étapes d'une séance dans le domaine de l'Histoire des arts en particulier le rôle central des acquisitions langagières pour décrire, émettre une proposition argumentée, exprimer un ressenti et un avis devant une œuvre.
- Se projeter à la place de l'enseignant et envisager une démarche complète sur plusieurs séances, une séquence inscrite dans la cohérence et la progressivité.
- Appuyer son argumentation sur les préconisations institutionnelles contenues dans les programmes officiels en portant un regard réflexif.

